CONDITIONS GENERALES DE VENTE – SASU CLAUDE GASNAL ORGANISATION (CGO Événement) / PORSCHE LE MANS CLASSIC 2025

ARTICLE 1. OBJET

Les présentes conditions générales ont pour objet de régir les relations contractuelles entre le Client particulier, Centre Porsche et les Partenaires agréés Porsche (définis ci-après comme étant des professionnels), et la société Claude Gasnal Organisation (S.A.S.U. CGO Événement au capital de 11.000 €, dont le siège social est situé 2 avenue d'Haouza 72100 LE MANS, RCS Le Mans 399 909 365) d'autre part. Elles s'appliquent à toutes les prestations accomplies par la société CGO Événement, pendant la durée mentionnée à l'article 3 ci-dessous. Toute commande de prestations, commercialisées sur le site inscription-porsche.fr, par le Client ou par le Centre Porsche et le Partenaire agréé, entraîne l'adhésion entière et sans réserve aux présentes conditions générales qui prévalent sur toutes conditions générales d'achat. CGO Événement a pour mission de procéder à la gestion de la commercialisation de la billetterie pour les prestations réalisées, gérées et sous la responsabilité de Porsche France SAS (RCS B348567504, siège social 25-29 Quai Aulagnier – 92600 Asnières-sur-Seine), par l'intermédiaire du site inscription-porsche.fr, ci-après définis le « Site ». La société CGO Événement n'intervient en aucune manière dans la gestion ou l'organisation de l'évènement.

ARTICLE 2. COMMANDE DES PRESTATIONS

CGO Evénement propose à la vente, pour le compte de Porsche France, plusieurs packs donnant accès au Porsche Club Lounge et/ou au Porsche Expérience Center. L'ensemble des informations sur les packs sont mentionnées sur les fiches descriptives du Site. Pour toutes précisions complémentaires, il y a lieu de prendre contact par l'intermédiaire des coordonnées mentionnées à l'onglet « contact ».

La commande des prestations est possible jusqu'au 15 juin 2025 minuit pour le Porsche Club Lounge et pour le Porsche Expérience Center et se fait directement et exclusivement en ligne via notre « Site » dans la limite des stocks disponibles. Aucune commande possible par téléphone ou par courrier. L'ouverture d'un compte client doit impérativement être effectuée et doit comporter l'ensemble des informations indiquées comme étant obligatoires. Un courriel de confirmation d'ouverture du compte client est adressé à l'adresse email indiqué par le client sur le Site.

La commande d'une prestation entraîne la validation par le Client particulier, le Centre Porsche et le Partenaire agréé, du récapitulatif de la commande et des présentes CGV. La commande n'est définitivement validée qu'à compter du paiement intégral de celle-ci dans les délais stipulés à l'article 4. Un courriel de validation définitive de la commande est adressé lors de la réception intégrale du paiement.

ARTICLE 3. DISPONIBILITÉ DES PRESTATIONS

La validation de la commande par la société CGO Événement n'emporte aucune garantie quant à la disponibilité des prestations qu'elle mentionne. La société CGO Événement ne peut garantir la disponibilité des prestations, lesquelles peuvent être annulées, modifiées ou reportées, notamment en cas de force majeure, en cas d'évènement météorologique rendant non réalisable dans des conditions normales les prestations, de grèves, d'indisponibilité de tout ou partie des infrastructures du circuit ou d'un ou plusieurs des intervenants. Seule la société Porsche France SAS (RCS B348567504, siège social 25-29 Quai Aulagnier – 92600 Asnières-sur-Seine, Tél contact : 01 57 65 89 11) est responsable de l'organisation et de la gestion des prestations commercialisées sur le Site. La société CGO Événement ne peut être tenue responsable de toute annulation, modification ou report des prestations commandées sur le Site.

ARTICLE 4 - CONDITIONS DE PAIEMENT

Le paiement des prestations interviendra dans les conditions et délais mentionnés ci-dessous :

1/ Concernant le Client particulier : il peut commander jusqu'à 4 packs Porsche Expérience Center (tous packs confondus), 1 pack conducteur et 4 packs accompagnants au Porsche Club Lounge. Le règlement doit être effectué par carte bancaire, sur le compte de CGO Événement, via notre portail de réservation dédié.

2/ « Centre Porsche et Partenaire agréé » : ils ne sont pas limités sur le nombre de packs commandés pour le Porsche Expérience Center. Le règlement de la commande doit être effectué par virement sous 15 jours auprès de CGO Événement (RIB transmis par email lors de la commande). Passé le délai de 15 jours, la commande sera automatiquement supprimée. Sans préjudice du recouvrement des sommes lui restant dues, la société CGO Événement se réserve le droit de suspendre toute prestation, sans mise en demeure préalable, en cas de non-paiement ou en cas de paiement partiel des sommes restant dues en application de la commande. Dans ce cas, la société CGO Événement ne pourra en aucune façon être tenue responsable des conséquences dommageables directes ou indirectes de la suspension de ses prestations. Tout retard de paiement à la date figurant sur la commande entraînera l'application automatique d'un intérêt de retard de trois fois le taux d'intérêt légal outre une indemnité de 40 € pour frais de recouvrement.

Un récapitulatif de commande est transmis par courriel. La facture est envoyée par courriel à réception du règlement.

ARTICLE 5. MODIFICATION DES PRESTATIONS EN COURS D'EXÉCUTION ET COMMANDE ADDITIONNELLE

Toute demande de modification des prestations en cours d'exécution et toute commande additionnelle fera l'objet d'une nouvelle commande et du règlement correspondant, via notre portail de réservation dédié. Aucune modification ou commande additionnelle ne peuvent intervenir au-delà du 15 juin 2025 pour le Porsche Club Lounge et le Porsche Expérience Center.

ARTICLE 6. PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE ET DROIT A L'IMAGE

L'ensemble des informations apportées par le Client, de quelque nature qu'elles soient et sous quelque format que ce soit (fichiers images, sons, vidéo, pages HTML, fixes ou générées automatiquement, etc.) sont et demeurent la propriété du Client. Tout Client est présumé être titulaire des droits de reproduction et modification des documents, images, logos, polices de caractères, bénéficiant des lois sur la propriété intellectuelle, qu'il communique à la société CGO Événement. Il assume l'entière responsabilité des préjudices qui pourraient être invoqués par un tiers et garantit la société CGO Événement de toute action de tiers sur le fondement d'une atteinte à son image ou à ses droits, d'une contestation ou d'un abus sur la propriété des droits. Les créations intellectuelles réalisées par la société CGO Événement pour la prestation du client, quelle qu'en soit la nature et le support (logos, plans, vidéos, scénographies, concept d'animations, propositions commerciales…), sont et demeurent la propriété exclusive de la société CGO Événement. Le Client autorise, à titre gratuit, à reproduire, à utiliser ses images captées pendant l'événement « Le Mans Classic 2025 », sur tous types de support (photographies, fichiers images, logos, plans, scénographies, vidéos, télévision, cinéma, plaquettes commerciales, affiches, prospectus, internet, panneaux publicitaires) en France métropolitaine et à l'étranger, pour une durée de dix ans à compter de la date de l'édition au cours de laquelle ont été prises les images.

ARTICLE 7. ANNULATION ET DROIT DE RETRACTATION

7.1. En cas d'annulation par le Client, Centre Porsche ou le Partenaire agréé, quelle qu'en soit la cause, ce dernier ne pourra prétendre au report des prestations à une autre date et sera redevable des sommes suivantes à titre d'indemnité contractuelle irréductible de résiliation de contrat, lesquels resteront acquis à la société CGO Événement :

- En cas d'annulation avant le 30 mai 2025, 19h : l'indemnité restant dû à la société CGO Événement s'élève à 30% du prix total T.T.C. de la commande.

En cas d'annulation après le 30 mai 2025, 19h : l'indemnité restant dû à la société CGO Événement s'élève à 100% du prix total T.T.C. de la commande.

Toute demande d'annulation devra être formulée par écrit et transmise sur le courriel contact@cgo-lemans.com ou par courrier à l'adresse suivante : CGO Événement – 2 avenue d'Haouza – 72100 Le Mans (cachet de la poste faisant foi).

7.2 En application de l'article L 221-28 du code de la consommation, le Client est informé que le droit de rétractation ne peut être exercé pour les contrats de fourniture de services pleinement exécutés avant la fin du délai de rétractation et dont l'exécution a commencé après accord préalable exprès du consommateur et renoncement exprès à son droit de rétractation. Le Client est pleinement informé qu'en validant la commande, celle-ci entraîne la réservation immédiate de la billetterie et donc l'exécution immédiate de la prestation de la société CGO Événement laquelle consiste en la réservation de la billetterie. Dès lors, le Client en validant la commande accorde à la société CGO Événement le droit d'exécuter immédiatement sa prestation de service et le Client renonce ainsi expressément à son droit de rétractation. Seules les conditions d'annulation de l'article 9.1 peuvent s'appliquer.
Le droit de rétractation est en tout état de cause exclue pour tout professionnel passant commande par le Site.

ARTICLE 8. RESPONSABILITÉ

Il est expressément convenu entre les parties que la responsabilité de la société CGO Événement ne pourra en aucune façon être retenue en cas d'annulation totale ou partielle de l'événement, pour quelques raisons que ce soit à l'exception d'un manquement de la société CGO Événement dans l'exécution de sa prestation – à savoir la réservation de la billetterie, et ce quelles qu'en soient les conséquences. La société CGO Événement ne sera notamment tenue d'aucune indemnité au titre de pertes de bénéfices, manque à gagner, préjudice d'image, remboursement de frais engagés par le Client particulier, par le Centre Porsche ou par le Partenaire agréé ou par des tiers, pertes de données ou frais d'acquisition de produits ou pour tout dommage, accident, indirect, consécutif ou non, tous préjudices directs ou indirects liés à l'exécution, l'inexécution ou la mauvaise exécution d'une prestation, tout accident corporel ou matériel subi par le Client particulier, le Centre Porsche ou le Partenaire agréé, et/ou tout convive du fait d'un tiers, tous vols, pertes de fonds et de valeurs appartenant au Client particulier, le Centre Porsche ou le Partenaire agréé, et/ou à tout convive survenus durant l'exécution des prestations, toute indisponibilité imprévisible d'un prestataire à la date de l'exécution des prestations, notamment en cas d'accident, d'hospitalisation, de maladie dudit prestataire ou tout autre cas fortuit. A cet effet le Client particulier, le Centre Porsche ou le Partenaire agréé s'engagent à renoncer et à faire renoncer ses assureurs et/ou tout convive, le cas échéant, à tout recours à l'encontre de la société CGO Événement en cas de survenance de l'événement précité. En tout état de cause, il est expressément convenu entre les parties que la responsabilité de la société CGO Événement est plafonnée au remboursement du montant perçu par elle.

ARTICLE 9. CONFIDENTIALITÉ

Toutes les informations transmises par le Client particulier, le Centre Porsche ou le Partenaire agréé à la société CGO Événement seront tenues confidentielles. Ces informations ont pour finalité de mieux connaître le Client particulier, le Centre Porsche ou le Partenaire agréé et sont notamment nécessaires pour l'exécution des prestations.

ARTICLE 10 – Protection des données

Vous êtes informé que PORSCHE FRANCE, en tant que responsable de traitement au titre du Règlement UE 2016/697 (RGPD), met en œuvre un traitement de données à caractère personnel (en particulier les données d'identification – noms et prénoms - et de paiement).

Les informations recueillies par l'intermédiaire du Site sont enregistrées dans un fichier informatisé par la société CGO Événement, en tant que sous-traitant, pour assurer le suivi des prestations et commandes.

CGO Evénement supprime votre compte et vos données après une période de trois (3) ans d'inactivité (absence de connexion et de commande).
. Vos données sont conservées et supprimées par Porsche France à l'issue de la réalisation de l'événement. Conformément à la loi « informatique et libertés », vous pouvez exercer votre droit d'accès aux données vous concernant et les faire rectifier en contactant : .

Vous disposez, pour les données vous concernant, d'un droit d'accès, de rectification et de suppression, d'un droit de limitation de leur traitement, d'un droit à leur portabilité, d'un droit de définir des directives pour régir leur sort suite à votre décès, ainsi que d'un droit d'opposition pour motifs légitimes ou d'opposition à la prospection commerciale (en application notamment de la loi informatique et liberté du 6 janvier 1978 modifiée). Vous disposez par ailleurs du droit d'introduire une réclamation auprès d'une autorité de contrôle (Commission Nationale Informatique et Libertés – Cnil).
Pour exercer ces droits, veuillez adresser une demande écrite soit à :

CGO Événement
2 avenue d'haouza
72100 LE MANS
contact@cgo-lemans.com

ou bien à :
Porsche France SAS
– RGPD –
25/29, quai Aulagnier
92600 Asnières-sur-Seine
rgpd@porsche.fr

Un justificatif d'identité pourra vous être demandé en cas de doute raisonnable sur votre identité.

Pour en savoir plus sur le traitement de vos données par Porsche France et vos droits, vous pouvez consulter la Politique de Confidentialité disponible sur www.porsche.com/france/privacy-policy/.

ARTICLE 11. LITIGES

La société CGO Événement a pour rôle unique de valider la commande de la billetterie auprès de PORSCHE FRANCE et de gérer la remise des billets en contrepartie du paiement. Toute contestation et réclamation, quant à l'exécution des prestations liées à l'évènement commandé, devra être portée à la connaissance de PORSCHE FRANCE à l'adresse suivante 25-29 Quai Aulagnier – 92600 Asnières-sur-Seine par lettre recommandée avec accusé de réception.

En cas de contestation ou réclamation, quant à l'exécution des prestations de la société CGO Événement, celle-ci devra être portée à la connaissance de la société CGO Événement dans un délai maximum de huit jours francs à compter de la date du fait générateur de la contestation ou réclamation. Toute réclamation non effectuée dans ce délai ne pourra être prise en compte et dégagera la société CGO Événement de toute responsabilité vis-à-vis du Client particulier, le Centre Porsche ou le Partenaire agréé. Tout litige relatif à la validité et interprétation et/ou l'exécution du contrat sera soumise à la compétence du Tribunal de commerce du Mans, y compris en référé pour tout client professionnel. Le droit français étant seul applicable.

À …….. Le …….

Cachet, nom et signature du Client :